

# «Il faut revoir la distribution des fonds frontaliers»

## Nouvellement chargé des Affaires transfrontalières pour le Département de l'Ain, Gérard Paoli dévoile ses priorités

Dans l'opposition ces dernières années, Gérard Paoli ne se privait pas d'exprimer haut et fort sa désapprobation de la politique transfrontalière et notamment de l'utilisation de la compensation financière genevoise par le Conseil départemental de l'Ain. L'instance ayant basculé à droite, le voilà catapulté vice-président en charge des Affaires transfrontalières. Désormais maître du dossier, que va-t-il changer ?

### Gérard Paoli, pourquoi avoir demandé les Affaires transfrontalières ?

Essentiellement car, cela inclut la gestion de la compensation financière genevoise (CFG). Or, je me suis battu là-dessus durant des an-

nées dénonçant notamment l'utilisation de ces fonds par le Département au profit de compétences sur lesquelles il aurait dû piocher dans ses fonds propres.

### Avez-vous des exemples concrets ?

En 2014, cela représente 9 millions d'euros. La plus grosse part a servi à financer le transport scolaire. En résumé, le Pays de Gex paie pour son transport scolaire, alors que cela est gratuit dans tout le reste du département. Et les exemples de ce type sont multiples : l'entretien des routes, le subventionnement du logement social...

### Vous n'étiez pas non plus d'accord avec le système de rétrocession des fonds frontaliers aux communes ?

En effet. Depuis quelque temps, toutes les communes du département touchent ces fonds. Qu'elles aient 1 ou 100 frontaliers. Cela ne



**Gérard Paoli**  
Vice-président  
du Conseil  
départemental  
de l'Ain

tient plus compte de l'esprit de l'accord de 1973. La CFG sert à compenser les efforts réalisés par les collectivités locales pour accueillir cette population transfrontalière. L'impact est nul dans une commune qui n'a qu'un ou deux frontaliers. Il est réel en revanche à Ferney, qui en compte 1500, ou Gex (1600). Cela n'a de sens que sur une zone bien définie.

### Jusqu'à-là, étant dans l'opposition, il semblait difficile de vous faire entendre...

Il y deux ans, j'étais le seul à voter contre la répartition de la CFG. En janvier 2015, avant que l'assemblée départementale ne soit renouvelée, nous étions 11. Ça m'a

mis du baume au cœur ! Preuve que j'avais su faire de la pédagogie. La majorité ayant basculé en mars (*ndlr: le conseil départemental ne compte plus que 4 conseillers départementaux de gauche sur 46*), je devrais bénéficier d'une oreille plus attentive.

### Qu'allez-vous faire ?

Le budget 2015 a été voté. On ne peut plus y toucher. Mais, on va travailler à revoir en douceur le système de répartition de la CFG. Surtout retirer tout ce qui concerne l'entretien et le fonctionnement et utiliser les fonds frontaliers pour des infrastructures à caractère transfrontalier. Il faut aussi revoir le périmètre de répartition. Certes, le phénomène frontalier s'est étendu et dépasse la zone historique limitée à une dizaine de kilomètres de la frontière, mais, il faut retrouver un périmètre logique. **Propos recueillis par Marie Prieur**